
Nous recevons de M. le maire d'Ansignan (Pyrénées-Orientales) la lettre suivante que nous insérons avec le plus grand plaisir :

Le 20 mars, les gendarmes Gras et Arago, de la brigade de Saint-Paul, ont accompli un de ces actes de courage qui ne restent jamais sans récompense.

Sur la route très accidentée de Saint-Paul à Ansignan, le cheval du nommé Gandou s'est emporté, trainant après lui un tombereau.

A cette vue, les gendarmes ci-dessus nommés, n'écoulant que la voix du devoir, ont donné le galop à leurs chevaux et ont atteint l'attelage qui, d'un moment à l'autre, allait rouler dans la rivière.

Tous deux, à qui mieux mieux, essayaient en vain de ralentir la course de l'attelage, quand la roue du véhicule a tellement frotté contre la jambe du gendarme Gras, que celui-ci est tombé sur le bord d'un précipice haut d'environ six mètres et entre son cheval et le tombereau. La roue de ce dernier est passée à moins de dix centimètres de la tête du malheureux gendarme. Il en est quitte pour des contusions qui seront peut-être sans gravité.

Le gendarme Arago est parvenu, mais non sans beaucoup de peine et sans mille dangers, à arrêter le cheval de son collègue et l'attelage.

J'offre mes félicitations à ces deux courageux gendarmes, avec le ferme espoir que leurs chefs voudront leur apprendre que la récompense suit de près le mérite.

Le maire d'Ansignan,
GELLY.

6^e Année. — N^o 239.

29 Mars 1885.

LE MONITEUR DE LA GENDARMERIE

JOURNAL NON POLITIQUE

Créé spécialement pour la défense des intérêts de l'arme
PARAISANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

Les abonnements sont pris pour un an et commencent le premier jour de chaque trimestre; ils coûtent :
France, Corse et Algérie. 6fr. 50
Colonies et Etranger... 8fr.
Le numéro 10 centimes.

ON S'ABONNE SANS FRAIS
à tous les bureaux de poste.

Pour les changements d'adresses
envoyer une bande du journal et
60 c. en timbres-poste.

ADMINISTRATION & REDACTION

Place Saint-André-des-Arts, 11

PARIS

Henri CHARLES-LAVAUZELLE
PROPRIÉTAIRE-GÉRANT.

Il est répondu sommairement, à la
petite Correspondance, à toutes les
demandes de renseignements si
gnées et accompagnées d'une bande
du Journal.

LES RECLAMES & ANNONCES

SONT REÇUES, 11, PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
AU BUREAU DU JOURNAL

LES AVIS

des Conseils d'administration, per-
mutations, offres et demandes,
coûtent 2 francs l'insertion

Les communications et manuscrits
sont détruits.